

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 28, 29, 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2015**

**2015 DAC 534** Subvention (2.000 euros) à l'association Festival du Livre et de la Presse d'Ecologie (18e).

**M. Bruno JULLIARD, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 15 septembre 2015, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à l'association Festival du Livre et de la Presse d'Ecologie ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 2.000 euros au titre de la culture est attribuée à l'association Festival du Livre et de la Presse d'Ecologie 92, boulevard Barbès 75018 Paris pour l'organisation du treizième Festival du Livre et de la Presse d'Ecologie. (SIMPA 5502 - 2015\_07752).

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement de l'année 2015 de la Ville de Paris, rubrique 33, chapitre 65, nature 6574, ligne VF40004 : Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la Culture.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**